

Toujours plus de propositions concrètes et de réalisations responsables.

Programme de
Marcel Le Moigne
et de son équipe
pour le mandat
de 2026 - 2032.

Sommaire :

Scolarité	09
Jeunesse	10
Santé	10
Participation citoyenne	11
Culture	12
Animations	13
Lien social et solidarité	15
Seniors	16
Services publics	16
Inclusion	17
Citoyenneté	19
Mobilité et voirie	22
Commerces et services	25
Campings communaux	26
Le Manoir	27
Habitat et logement	28
Patrimoine naturel	31
Patrimoine bâti	34
Moyens & Finances	36

Ce programme est
le fruit d'un travail
collectif et déterminé
que nous avons le
plaisir de vous
présenter aujourd'hui.



**Nous avons à
cœur de pérenniser
et d'améliorer
toutes les actions
engagées depuis
maintenant 6 ans.**

Ault, notre engagement continue. Ault n'est pas une commune comme les autres.

**—
Entre falaises, mer et patrimoine architectural, notre village possède une identité forte, reconnue bien au-delà de notre territoire.**



Maire sortant, ancien cadre des Finances Publiques et aujourd'hui retraité.

Installé à Ault depuis 22 ans, j'ai toujours été très impliqué dans la vie associative locale, notamment comme président du club de football et créateur de **la dynamique aultoise**.

Le mandat écoulé a permis de **relancer la commune** et de lui **redonner fierté et attractivité**.

Il s'agit désormais de consolider ces acquis avec une équipe compétente et diversifiée, **unie autour de valeurs humaines et de proximité**, à l'image de notre commune.

Marcel Le Moigne, 66 ans



C'est cette identité que nous avons voulu protéger et valoriser depuis plusieurs années, avec une priorité constante : agir utilement, sans promesses irréalistes, et toujours dans l'intérêt des habitants.

Durant ce mandat, nous avons choisi une méthode simple : proximité, sérieux et prudence financière.

Pas de grands discours, mais des réalisations concrètes qui ont du sens : améliorer la vie quotidienne, entretenir notre patrimoine, préparer l'avenir face aux défis climatiques et permettre à Ault de rester un village vivant toute l'année.

Nous avons adopté une **gestion responsable** et proche des habitants

Nous avons fait le choix d'une **gestion rigoureuse**.

Chaque euro investi l'a été pour répondre à un besoin réel :

sécurité, entretien, services publics, cadre de vie.

Notre objectif a toujours été clair :

- **Préserver la qualité de vie**
- **Maintenir les services**
- **Investir utilement**

Et tout cela sans alourdir la fiscalité.

Cette **gestion prudente** nous permet aujourd'hui d'envisager l'avenir avec sérénité, tout en continuant à soutenir les associations, les animations, les actions sociales et socio-culturelles qui font vivre la commune.

Aujourd'hui, forts de votre confiance, nous souhaitons **poursuivre ce travail avec vous**, parce qu'Ault doit rester un village habité, authentique, convivial, actif et protégé.



Toujours plus haut avec notre équipe,
dans un esprit de proximité et de convivialité, pour poursuivre ensemble la sauvegarde de l'authenticité de notre village, qui en fait sa force !



Laurent Cholet
— Responsable projets, 60 ans



Jeanne Desliens
— Sapeur-pompier pro., 36 ans



Didier Delaby
— Cadre informatique, 66 ans



Élisabeth Desmarest
— Gestionnaire RH, 64 ans



Charlotte Doudoux
— Agricultrice, 31 ans



Teddy Guillaume
— Assistant RH, 24 ans



Florence Le Moigne
— Directrice Générale des Services, 62 ans



Jean-Claude Denervaux
— Artisan, dans le bâtiment, 75 ans



Gérard Trannin
— Ingénieur HEI, 71 ans



Sophie Togni-Devillers
— Responsable du service Patrimoine, 51 ans



Christophe Wayer
— Préparateur de commandes, 47 ans



Catherine Lorphelin
— Directrice de l'URSSAF, 64 ans



Raymond Ledoux
— Chef d'équipe, 64 ans



Marie Gibier
— Aide-soignante et ambulancière, 65 ans

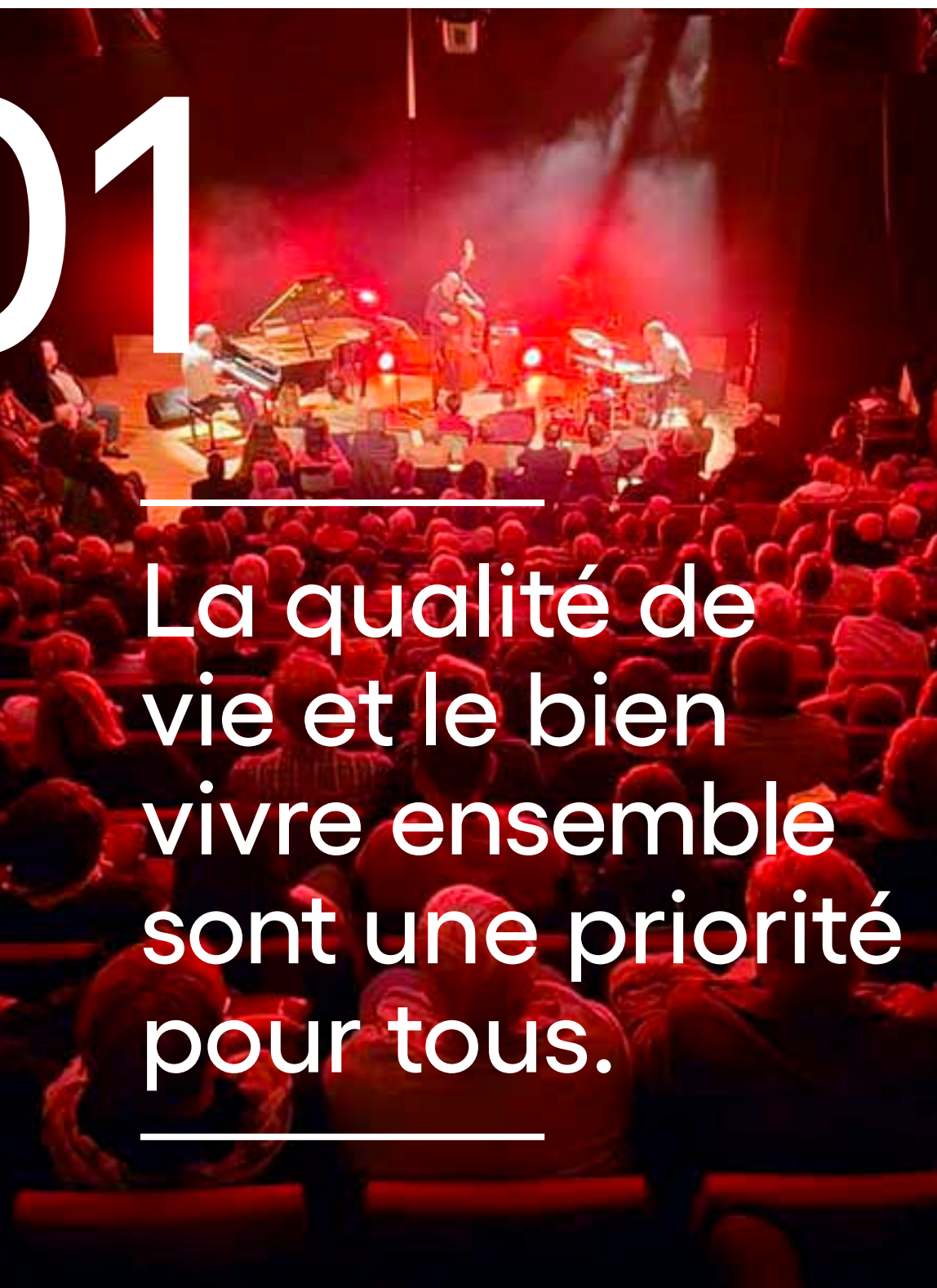


Grégory Liebert
— Conducteur de ligne, 48 ans



Catherine Chevallier
— Secrétaire de mairie, 68 ans





La qualité de vie et le bien vivre ensemble sont une priorité pour tous.



Scolarité

Une commune se construit autour de ses familles, c'est pourquoi les services, l'éducation et l'école sont au centre des préoccupations et doivent être d'une grande qualité. Les services périscolaires, l'école, et l'accueil des enfants sont le premier lien quotidien entre la mairie, les familles et les habitants.

Nos actions réalisées depuis 2020 :

- ✓ Transport scolaire gratuit
- ✓ Création du dispositif « Cantine à 1 € »
- ✓ Extension des horaires de garderie et gratuité
- ✓ Études surveillées
- ✓ Accompagnement des projets éducatifs : théâtre, opérations « savoir rouler », confection de livres
- ✓ Classe de neige tous les deux ans et sorties pédagogiques régulières
- ✓ Collaboration étroite avec les équipes enseignantes et développement des Aires Marines Éducatives
- ✓ Renforcement des liens avec la bibliothèque et le cinéma
- ✓ Partenariat continu avec le Tennis Club
- ✓ Attention particulière portée aux écoliers : chocolats à Pâques, arbre de Noël, ateliers bonbons pour Halloween, spectacles
- ✓ Recrutement d'un animateur territorial pour proposer des activités pendant les vacances scolaires et sur le temps extrascolaire
- ✓ Sortie familiale annuelle gratuite depuis 2020 (exemple : Disneyland Paris 2025)
- ✓ Création d'un nouvel espace de jeux à la plage d'Onival
- ✓ Création d'un parc intergénérationnel innovant



Construction du parc intergénérationnel



Pumptrack d'Ault

Nos actions pour demain :

- Participer activement aux **projets pédagogiques**
- Créer un **Conseil de la mer** associant élèves, enseignants, élus et acteurs locaux
- Expositions, affichages et événements publics **des travaux réalisés par les enfants** de la commune
- Expérimenter un **vélo-bus scolaire** collectif (type Woodybus).
- **Créer une crèche** pour élargir l'offre d'accueil
- Créer un **nouvel espace de jeux** au square Pomeranz au Bois de Cise
- Développer des **activités de loisirs** pendant les vacances scolaires
- Pérenniser et élargir la **sortie familiale** annuelle





Pôle Santé d'Ault

Santé

Notre ambition pour le prochain mandat est d'accompagner le nouveau Pôle Santé face au Carrefour Contact, en complément de l'existant : agrandissement de la pharmacie, **développement des soins de proximité et continuité des services pour tous avec une dizaine de nouveaux praticiens** (dentiste, kinésithérapeute, diététicienne, psychologue, sophrologue...).

+10
nouveaux praticiens

Actions réalisées :

- ✓ Acquisition du cabinet médical de Friaucourt devenu le Pôle Santé d'Ault, regroupant plusieurs professionnels : 6 médecins, 1 orthophoniste, 1 sage-femme, 1 podologue, 1 ostéopathe et 6 infirmières faisant de ce pôle le premier du territoire
- ✓ Reprise des deux agents d'accueil par le CCAS pour **assurer sécurité et qualité de service.**

À RETENIR :

- Assurer la continuité des soins et le service public de santé en milieu rural
- Lutter contre la désertification médicale
- Sécuriser l'accès aux services de santé pour toute la population

Jeunesse

Accompagner les adolescents (11-17 ans) pour favoriser le vivre-ensemble, prévenir de l'isolement, renforcer le sentiment d'appartenance et les préparer à devenir les citoyens de demain. Notre objectif est de **faire d'Ault une commune attractive pour les jeunes** et de bâtir l'avenir sur l'enfance et la jeunesse pour consolider le maillage des services autour des familles.

Nos actions réalisées depuis 2020 :

- ✓ Prise en compte d'un public insuffisamment desservi

Nos actions pour demain :

- Créer un **espace dédié aux adolescents**, encadré par des professionnels
- Développer les **activités variées** : ateliers, projets culturels, actions sportives, événements participatifs et citoyens
- Associer directement les jeunes à la **conception** et la **programmation des activités**
- **Sortie annuelle** pour les adolescents
- **Soirées** encadrées dédiées aux jeunes
- Relancer le **projet de padel**



Participation citoyenne



La concertation et la participation permettent d'impliquer chacun de nous à la vie municipale.

Il est fondamental que les actions engagées soient partagées par tous les acteurs de notre commune : habitants, services, associations, commerçants...

Actions réalisées :

- ✓ Mise en place d'Intramuros, de la page Facebook de la commune et du site internet municipal pour informer les habitants en temps réel
- ✓ Panneau d'affichage électronique à l'extérieur de la mairie et trois panneaux d'information en continu (mairie, plage d'Onival, entrée de ville)
- ✓ Production régulière de bulletins municipaux résumant travaux, projets et événements
- ✓ Publication et diffusion d'un livret des animations par semestre
- ✓ Organisation de réunions régulières avec les commerçants (bilan de fin de saison, propositions et avis) et concertation avec les associations pour préparer les manifestations (calendrier d'animations, Téléthon, fêtes locales...)
- ✓ Participation citoyenne : prise de parole des habitants en fin de conseil municipal, réunions publiques et consultations thématiques

Propositions pour le prochain mandat :

- Refondre le site internet de la commune pour le rendre plus moderne, attractif et fonctionnel
- Revenir à 4 bulletins municipaux par an pour une information régulière et complète
- Créer un Conseil des Sages, composé de seniors, pour un rôle consultatif sur les projets municipaux et l'aménagement de la commune
- Mettre en place des permanences d'urbanisme, pour informer les habitants sur la charte chromatique, et répondre aux questions urbanistiques
- Poursuivre les concertations avec commerçants et associations, pour intégrer leurs propositions dans la programmation annuelle et les décisions municipales
- Travailler sur la mise en place de plans de gestion des couverts boisés de la commune.
- Poursuivre et amplifier la médiation sur les projets sensibles, avec priorité sur le Moulinet, afin de garantir transparence et dialogue avec les habitants



La Culture

Une ville qui investit dans la culture, investit dans la cohésion, la dynamique intergénérationnelle et l'attractivité.

Renoncer à la culture, c'est accepter une ville plus pauvre humainement et économiquement.

Notre politique culturelle :

- **Une culture pour tous :** accessible, inclusive et ouverte avec une politique tarifaire adaptée et une programmation éclectique
- **Une diversité culturelle :** avec la valorisation de notre patrimoine local, des musiques variées, des arts de la rue, des cultures du monde, des pratiques amateurs

Notre projet s'inscrit dans la volonté d'organiser **des animations accessibles à tous les publics** pour consolider le « vivre ensemble » et renforcer le lien social.

La création d'événements collectifs est un moyen d'**améliorer la vie citoyenne** en attirant un large public.

Notre attachement à la mise en place d'événements populaires et partagés permet de construire et développer une meilleure cohésion entre les habitants, d'attirer **un public toujours plus nombreux**, de renforcer le sentiment d'appartenance à la commune.

Quelques chiffres de nos actions :

Salle de cinéma :
Le Caméo

79

films

736

séances

7 974

entrées

15

avant-premières

4

festivals

Nos actions pour demain :

- **Maintenir** et **améliorer** l'existant (spectacles, cinéma, bibliothèque)
- **Développer** le partenariat scolaire
- **Diversité culturelle** à des tarifs attractifs
- Développer les festivals en **partenariat avec les associations** : Festival « Ault en scène », festival du film d'animation des Villes Sœurs, festival « tombé du nid », festival « Ault en Musique », « côte à côte » ...
- Proposer des **expositions temporaires** de qualité
- **Accompagner** les associations culturelles pour l'organisation d'événements : déferlante, côte à côte etc....

Salle culturelle :
Jacques Prévert

21

spectacles en 2025

14

programmés en 2026
pour le 1^{er} semestre

Bibliothèque
municipale

+11 500

ouvrages à disposition

+100

événements en 2025
(expositions, ateliers,
animations, salon du livre)

Animations

Réalizations depuis 2020 :

- ✓ Politique active pour faire revivre Ault et **renforcer le lien social**
- ✓ **Bibliothèque municipale** Paul Éluard : lectures, expositions, ateliers et animations jeunesse
- ✓ **Animations et fêtes** : carnaval, fête de la mer, Halloween, Saint-Patrick, Téléthon, Parcours du cœur, feux d'artifice, fête champêtre au Bois de Cise, scènes d'été etc...
- ✓ **Soutien aux associations** : création de la Maison des associations, aides financières et matérielles régulières
- ✓ **Jardins partagés** : rencontres intergénérationnelles et sensibilisation à l'environnement

Nos projets pour demain :

- Consolider la dynamique d'animations et soutenir le tissu associatif local : Aide financière et matérielle, mise à disposition de locaux pour certaines associations, subventions exceptionnelles selon projets, gratuité des salles pour des manifestations, partenariats sur des événements clés : Halloween avec l'association des parents d'élèves, reprise du Salon du livre, animations locales, etc. Une municipalité à l'écoute et présente aux assemblées générales
- Développer le programme d'animations et encourager les initiatives solidaires et citoyennes
- Valoriser le patrimoine et renforcer l'attractivité touristique et locale
- Transfert de la Maison des associations sur le site de l'ancien centre médico-social, entièrement rénové
- Développer concerts, bals populaires, brocantes et marchés artisanaux
- Développer les activités plage, bien-être et sportives : yoga, ateliers enfants et familles, concours de châteaux de sable, découvertes nature et sportives, accompagnement de la pratique sportive pour enfants
- Maintenir le point plage en collaboration avec la communauté de communes



Services publics et solidarité



Lien social et solidarité

Lors de notre arrivée, nous avons trouvé un **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** fragilisé, avec un service de maintien à domicile instable et des aides à domicile sans véritable statut.

Nous avons reconstruit un véritable service public social communal, qui répond aux enjeux et aux standards de qualité de la Haute Autorité de Santé.

Nos actions réalisées depuis 2020 :

- ✓ **Navette sociale :**
mise en place d'un service de transport bénévole pour accompagner les habitants à leurs rendez-vous médicaux, démarches administratives, activités du CCAS, et courses essentielles, tout en soutenant le commerce local
- ✓ **Accueil personnalisé :**
un suivi sur rendez-vous, pour répondre aux besoins de chaque habitant avec équité et transparence
- ✓ **Aides ponctuelles et accompagnement social :**
les aides financières restent temporaires, accompagnées d'un suivi individualisé pour retrouver autonomie, accès aux droits et insertion sociale ou professionnelle
- ✓ **Insertion par l'activité économique :**
partenariats avec l'ADI 80 pour permettre à chacun de reprendre confiance, rythme et cadre professionnel

Des projets concrets pour créer demain :

- **Agir** plus tôt pour rompre l'isolement et prévenir les difficultés
- Finaliser le plan d'action pour le **maintien à domicile**
- **Accompagner** chaque habitant dans ses démarches administratives
- **Soutenir** chacun au moment opportun, tout en favorisant la participation citoyenne et le maintien de la dignité des habitants
- Suite à la dissolution de l'association Solidarité Côte Picarde, le CCAS reprend les **distributions alimentaires** pour les habitants d'Ault et des trois communes voisines, en privilégiant des aides équitables, utiles et temporaires
- **Distribuer** des colis de fin d'année pour soutenir les familles durant les fêtes
- **Renforcer les réseaux** de solidarité et d'accompagnement pour les plus fragiles
- **Tisser des liens** entre la bibliothèque et les personnes en perte d'autonomie et de mobilité



Navette sociale, adaptée aux personnes à mobilité réduite.



Seniors

Nous avons restructuré le CCAS, professionnalisé le maintien à domicile et **restauré la confiance avec les familles**, avec un fort accent sur le lien social.

Actions mises en place pour les seniors :

- Goûter-ciné mensuel et un repas annuel supplémentaire
- Amélioration des colis de fin d'année
- Banquet du 11 novembre repris par la commune pour honorer les anciens combattants
- Ateliers informatiques pour maintenir l'autonomie numérique
- Organisation d'une sortie annuelle pour renforcer les liens sociaux
- Développement de nouvelles activités avec les associations locales

Objectifs pour les seniors :

- Renforcer la prévention de la perte d'autonomie
- Continuer à lutter contre l'isolement et développer le lien social
- Créer une résidence seniors après concertation avec la population, dans un site réaliste et respectueux du cadre de vie d'Ault

Ce que nous voulons retenir :

- La solidarité doit être proche, équitable et respectueuse de la dignité de chacun
- L'action sociale n'est pas un assistantat : elle prévient, accompagne et soutient, avec pour objectif l'autonomie et l'inclusion dans la vie communale
- Le lien social et l'attention portée aux seniors restent au cœur de nos engagements

Services publics

Création de l'agence postale communale

Suite à la fermeture annoncée du bureau de poste, nous avons créé une Agence Postale Communale pour maintenir un service public de proximité.

Un espace dédié a été aménagé dans la mairie et nous avons recruté un agent qualifié, **offrant tous les services essentiels** (courrier, colis, services financiers, accompagnement administratif).

Cette initiative permet aux habitants de garder un service postal **fiable et accessible**, directement dans leur commune, tout en préservant la vie locale.



Ouverture de la Mairie au public le samedi matin

Depuis notre élection en 2020, la mairie d'Ault ouvre également ses portes le samedi matin, pour **mieux répondre aux besoins** de tous les habitants et faciliter leurs démarches administratives.



Inclusion

Ault, se veut une ville pilote d'un territoire inclusif, accessible et accueillant pour tous.

Dans notre commune, l'inclusion ne concerne pas seulement le handicap.

Elle concerne chacun d'entre nous : les personnes âgées qui souhaitent continuer à vivre chez elles, les parents avec poussettes, les personnes temporairement blessées, les visiteurs, mais aussi les aidants et les professionnels locaux.

Notre objectif est simple : **permettre à chacun de se déplacer**, d'accéder aux services municipaux, aux commerces et au front de mer dans des conditions dignes, sûres et confortables.

Engagement immédiat :

- Signature d'une charte communale de l'inclusion et de l'accessibilité.
- Désignation d'un élu référent « inclusion et autonomie »
- Mise en place d'une Commission Communale pour l'Accessibilité, ouverte aux habitants et aux associations locales
- Mise en place d'un diagnostic participatif pour identifier concrètement les difficultés du quotidien
- Des améliorations visibles et utiles au quotidien

Plutôt que de grands projets coûteux, nous **privilegierons des aménagements simples, progressifs et efficaces** :

- Sécuriser les cheminements principaux (centre-bourg, mairie, commerces, front de mer)
- Installer des bancs et zones de repos dans les rues en pente
- Améliorer l'éclairage et la signalétique
- Réaliser de petits aménagements d'accessibilité des bâtiments municipaux,
- Documents municipaux simplifiés et lisibles pour tous

Ces actions **beneficieront autant aux habitants permanents qu'aux visiteurs** et favoriseront le maintien à domicile des seniors.

Nous proposerons à la communauté de communes de **porter une démarche collective d'accessibilité touristique** (type label national « Destination pour tous »).

Dans notre programme pour la partie élections au conseil communautaire, Ault pourra devenir commune pilote, afin d'**améliorer l'accueil des visiteurs** et de **renforcer l'activité économique locale**, notamment hors saison. Cette approche permettra de rechercher des subventions et d'**intégrer l'accessibilité** dans chaque projet communal.

RENDRE AULT PLUS ACCESSIBLE, C'EST AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS. CE N'EST PAS UNE POLITIQUE POUR QUELQUES-UNS : C'EST UNE POLITIQUE POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, AUJOURD'HUI COMME DEMAIN.





Environnement et cadre de vie

Ensemble, faisons de notre commune un lieu agréable où nature et habitants vivent en harmonie.



Citoyenneté

Nous avons mis en place des actions concrètes pour protéger l'environnement, le cadre de vie et le patrimoine communal, tout en impliquant les habitants et en maîtrisant les dépenses publiques.

Nos actions réalisées en faveur de la citoyenneté, du civisme et de la sécurité :

- ✓ Actions régulières pour la propreté et le respect de l'espace public
- ✓ Entretien du patrimoine communal, malgré un contexte budgétaire contraint
- ✓ Organisation de **journées citoyennes** pour impliquer les habitants
- ✓ Promotion d'une culture partagée du civisme et de l'engagement local, avec la mise en place de dispositifs de **participation citoyenne**
- ✓ Mise en place de la vidéo protection pour **renforcer la sécurité**
- ✓ **Règlementation stricte** pour les propriétaires de chiens : L'arrêté municipal impose la tenue des chiens en laisse pour la sécurité et le respect de tous
- ✓ **Distributeurs de sacs pour les déjections canines** disponibles dans le village et à la mairie
- ✓ **Distribution** de cendriers de poche gratuits dans tous les commerces et services publics et **installation** de cendriers fixes dans les lieux touristiques et zones stratégiques
- ✓ **Collaboration** avec les forces de sécurité locales pour des interventions rapides
- ✓ **Élaboration** du plan communal de sauvegarde en cas de catastrophe
- ✓ **Organisation** de formations aux premiers secours pour nos agents



Journée citoyenne rue Saint-Valéry

Des propositions concrètes et un engagement fort pour que notre prochain mandat soit encore plus vert :

1. Renforcer la propreté et le respect de l'espace public

- Pérenniser et amplifier les actions régulières de nettoyage et de sensibilisation, y compris sur les déjections canines
- **Développer des campagnes de prévention contre les incivilités :** dépôts sauvages, dégradations...
- **Brigades propreté estivales :** Avec les ASVP, elles sensibiliseront les propriétaires de chiens et veilleront au respect des espaces publics
- **Équipements modulables :** Multiplication des poubelles et distributeurs de sacs à double fonction (déjections et petits déchets) dans tous les lieux fréquentés, avec sacs gratuits disponibles dans les commerces et services publics
- **Campagnes de sensibilisation :** Actions pédagogiques ciblant habitants et visiteurs pour un comportement responsable envers l'environnement
- **Renforcement des dispositifs anti-mégots :** Installation de nouveaux cendriers visibles et pédagogiques dans les zones touristiques et fréquentées, suivi régulier pour préserver la propreté des rues et plages



2. Développer les journées citoyennes :

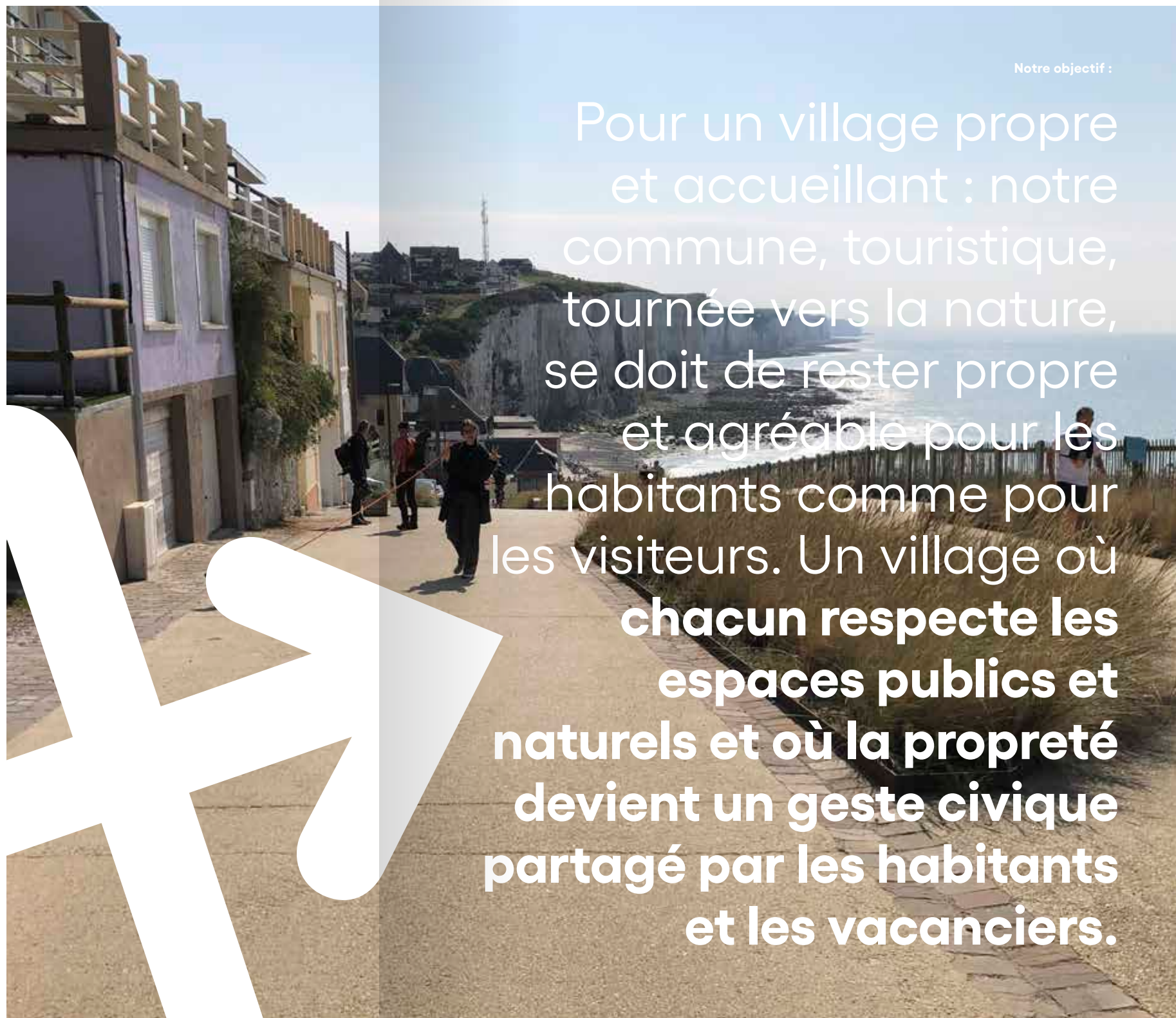
- Instituer des **journées citoyennes** régulières, ouvertes à tous
- Valoriser l'**engagement des bénévoles** et renforcer le lien social
- Faire de ces temps forts un **rendez-vous fédérateur** de la vie locale

3. Approfondir la participation citoyenne :

- Structurer durablement les dispositifs de participation citoyenne : concertations, comités, outils numériques...
- Étendre les **formations citoyennes** aux familles et aux jeunes
- Donner aux habitants un véritable **rôle consultatif** sur les projets communaux

4. Renforcer la sécurité et la tranquillité publique :

- Poursuivre et optimiser le dispositif de **vidéoprotection** dans le respect des libertés publiques
- Travailler en coordination avec les **forces de sécurité** et les acteurs locaux.
- Faire de la **prévention** et de la dissuasion des priorités pour garantir un cadre de vie apaisé.
- Mise à jour du **Plan communal de sauvegarde** avec essais



Notre objectif :

Pour un village propre et accueillant : notre commune, touristique, tournée vers la nature, se doit de rester propre et agréable pour les habitants comme pour les visiteurs. Un village où **chacun respecte les espaces publics et naturels et où la propreté devient un geste civique partagé par les habitants et les vacanciers.**

Mobilité et Voirie

Pour une commune toujours plus sûre et accessible

1. Limitation et sécurité de la vitesse

Ce que nous avons fait :

- ✓ Rue d'Eu et Avenue du Général Leclerc : **limitation** à 50 km/h, 30 km/h pour véhicules >3,5T
- ✓ Passage en **zone 30** à partir du Manoir et en zone de rencontre à proximité de la pharmacie (20 km/h, priorité aux piétons)
- ✓ Grande Rue partiellement **piétonnisée** lors des manifestations estivales
- ✓ Abords de l'école Simone Veil sécurisés par une **zone de rencontre**
- ✓ **Aménagements pour mobilités douces** : chaussée à voie centrale banalisée (chaucidou) rue d'Eu avec cavée verte, création d'une seconde chaucidou rue de Dalhausen
- ✓ Revue du **plan de circulation communal** incluant Bd Michel Couillet en sens unique et interdiction de circulation rue de Saint-Valery (entre le casino et la rue des Fonts Bénits)
- ✓ **Sécurité piétons** : 2 passages supplémentaires avenue du Gal Leclerc avec éclairage nocturne bleu, 4 radars pédagogiques, cédez-le-passage aux intersections stratégiques, requalification rue de Paris avec stationnements en chicane, plateau surélevé rue d'Eu à l'entrée du camping, repositionnement des ralentisseurs devant l'école

Nos propositions :

- Poursuivre les **aménagements** pour mobilités douces dans toutes les rues principales et dans les quartiers les plus fréquentés
- Étendre les zones 30 et zones de rencontre pour **sécuriser tous les abords des espaces publics** les plus sensibles
- Maintenir et **moderniser la signalétique** et le marquage au sol pour un rappel constant des limitations et priorités.
- Installer des **feux de régulation de vitesse**
- Organiser des **opérations « carton jaune »** en lien avec la délégation de la sécurité routière et la préfecture



Éclairage nocturne bleu, av. du Gal Leclerc.



Voie verte du quartier Bel Air et celui du Bois de Cise.



Limitation de vitesse dans le centre-bourg.



2. Voirie

Ce que nous avons fait :

- ✓ Depuis 2020 nous avons engagé 150 000 euros en moyenne par an pour la réfection des routes communales (6 km depuis 2020).
- ✓ Rues rénovées : Bd Circulaire, rue Mariage, rue des Cytises, rue Sainte-Marie, rue Suzanne, rue de Paris (fin du programme), rue du Moulin, rue Dalhausen, Bd du Phare, rue de la Terrasse, bas de la rue de l'Éveillée (travail sur eaux pluviales), centre-bourg.
- ✓ Bois de Cise : rue des Tilleuls, rue des Ormeaux, route d'Ault partiellement, chemins ruraux et accès Bel Air.
- ✓ Déclassement et pleine compétence communale : Grande Rue, route du Vieux Chêne, Grande Avenue du Bois de Cise, chemin du grand Mont.
- ✓ Création de voies douces : chemins interdits aux véhicules motorisés sauf ayant droits.

Nos propositions :

- Poursuivre le **plan de réfection voiries** pour garantir qualité et sécurité.
- **Valoriser les entrées de ville** pour les rendre plus attractives
- Développer la **perméabilité urbaine** : ruelles, sentes et escaliers bien entretenus, signalétique et information sur la durée des parcours
- **Promouvoir la mobilité douce** : location de vélos, création de contre-allées piétonnes, liaisons douces entre camping et rues principales
- Collaboration renforcée avec le département pour la **requalification de l'avenue du Gal Leclerc et de la rue de Saint-Valery**, avec apaisement des vitesses, stationnement optimisé et sécurisation piétons
- **Réfection** de la rue Quinquereue, étude sur la rue du Hamel

Nos engagements :

- Un **village plus sûr pour tous** : piétons, cyclistes, automobilistes et usagers des mobilités douces
- Des **rues rénovées et bien signalées**, avec un stationnement organisé et adapté aux habitants comme aux visiteurs
- Une commune qui s'adapte au tourisme et protège le cadre de vie, tout en favorisant les modes de **déplacement doux et respectueux de l'environnement**

3. Stationnement

Ce que nous avons fait :

- ✓ **Optimisation et marquage des places** : Place Charles de Gaulle, Grande Rue, rue Jamart, rue du Hamel, rue des Fonts Bénits, rue d'Eu
- ✓ **Lutte contre les voitures-ventouses** : zones bleues mi-juin → fin septembre, macaron annuel pour résidents permanents et secondaires non louant
- ✓ **Stationnement spécifique** : création d'une aire payante camping-cars au-dessus du camping Cavée Verte, portiques à Prévert pour limiter le stationnement sauvage, parking dans la cour de l'ancienne école, aménagement d'un parking au cimetière

Nos propositions :

- Créer de **nouvelles zones bleues** et optimiser la rotation des places dans le centre-bourg
- **Créer 20 places** de stationnement rue d'Arras et rue du 8 mai
- Développer des **solutions adaptées pour les camping-cars et vans touristiques**, limitant le stationnement sauvage
- **Améliorer la signalisation** visuelle et l'indication du nombre de places disponibles dans tous les parkings
- Aménagement du parking sur le site de la nouvelle maison des associations avec **65 places** et **2 places pour les bus**



Zones bleues.

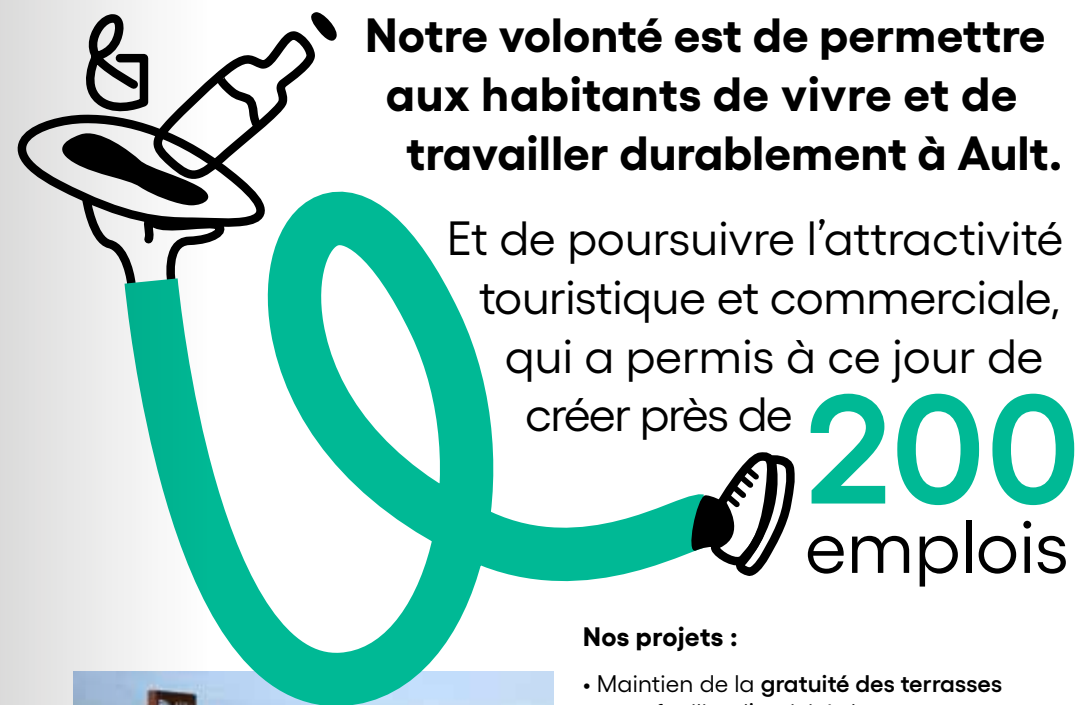




Des transformations concrètes ont été réalisées : requalification du centre-bourg et du front de mer, soutien aux commerces locaux, animations, festivals pour tous publics et la création de logements pour les familles et les seniors.



Commerces et services :
développer l'attractivité d'Ault



Notre volonté est de permettre aux habitants de vivre et de travailler durablement à Ault.

Et de poursuivre l'attractivité touristique et commerciale, qui a permis à ce jour de créer près de

200
emplois

Nos projets :

- Maintien de la **gratuité des terrasses** pour faciliter l'activité des commerçants
- Mise en place de **partenariats avec les commerçants** pour certains événements afin de mutualiser ressources et visibilité et aide matérielle ponctuelle dans ce cadre
- Maintien des **parkings gratuits**
- **Organisation d'animations** par la commune pour dynamiser la ville.
- Mettre en avant l'**artisanat et l'emploi local**



Nos actions réalisées depuis 2020 :

- ✓ Investissement de **6 millions d'euros dans les espaces publics**, modernisation des réseaux et gestion des eaux pluviales, imperméabilisation des rues proches de la falaise dans le cadre du PAPI 1
- ✓ **Dynamisation du tourisme** : plages, falaises, villas Belle Époque, Hâble d'Ault, spectacles et cinéma attractif toute l'année
- ✓ **Création d'emplois et soutien aux commerces**, avec un marché hebdomadaire vivant et de nouveaux commerces installés

Notre ambition :

- Poursuivre la **revitalisation touristique et urbaine** de façon durable, en respectant notre environnement et nos falaises.
- Développer de **nouveaux commerces et services** pour répondre aux besoins de tous, jeunes et familles.
- Anticiper les retombées du projet EPR2 de Penly pour **maximiser les emplois** et la formation des habitants.

Notre objectif:

- Des **commerces ouverts toute l'année**
- Faire que les habitants **restent vivre à Ault**



Campings communaux :
au service de notre commune

Ault possède deux campings municipaux : la Cavée Verte et la Chapelle.

Élément essentiel de l'attractivité touristique, du dynamisme économique local et du financement des services communaux.



Camping de la Chapelle à Onival.

Avec des équipements modernisés, nos efforts ont permis d'augmenter la fréquentation tout en conservant un tourisme familial, respectueux du cadre de vie et de l'environnement.

Le chiffre d'affaires des campings de 2020 à 2025 a augmenté de 2,5 fois.

Notre volonté est de conserver des campings municipaux familiaux, accessibles et de qualité, qui profitent à l'économie locale tout en préservant la tranquillité des habitants et la nature environnante.



Ce que nous avons réalisé depuis 2020

- ✓ Modernisation progressive des équipements et amélioration de l'accueil des campeurs
- ✓ Obtention d'une troisième étoile pour le camping de la Chapelle
- ✓ Meilleure intégration paysagère avec les espaces naturels environnants
- ✓ Organisation du stationnement et des accès afin de limiter les nuisances pour les riverains
- ✓ Développement de services facilitant la venue des familles et des visiteurs (épicerie...)
- ✓ Mise en valeur des 2 campings comme points de départ de promenades et liaisons douces vers le village et points relais le long de l'eurovélo 4

Nos propositions pour poursuivre l'attractivité

- Poursuivre la modernisation des infrastructures (sanitaires, emplacements, accessibilité)
- Améliorer encore l'accueil : information touristique, services aux campeurs et partenariats avec les commerces locaux
- Végétaliser davantage les sites pour plus d'ombre, de confort et une meilleure intégration écologique
- Développer les mobilités douces entre les campings et le centre-bourg (liaisons piétonnes et cyclables sécurisées)
- Adapter les équipements aux nouvelles pratiques (vélos, randonneurs, courts séjours hors saison)
- Renforcer la gestion environnementale : tri des déchets, économies d'eau, équipements plus sobres en énergie

Le Manoir :
un patrimoine sauvé et vivant

Pendant longtemps, le Manoir communal, ancien presbytère, était un bâtiment en perte d'usage et nécessitait d'importants travaux.

Nous avons fait le choix courageux de le sauver plutôt que de le laisser se dégrader.

Le Manoir n'est plus un bâtiment fermé :
Il est devenu un lieu habité, utile et rentable pour la collectivité.

Nous souhaitons faire du Manoir :
un symbole de sauvegarde du patrimoine réinventé, un hébergement touristique de qualité, une source de financement durable pour la commune à long terme.

Nous avons engagé une réhabilitation complète d'une première partie du bâtiment :

- ✓ Création de 5 appartements meublés ouverts à la location saisonnière
- ✓ Remise en valeur du bâti
- ✓ Nouvelle activité touristique pour la commune
- ✓ Nouvelles recettes pour financer l'entretien du patrimoine

Le projet continue :

- Rénovation du dernier appartement restant
- Programmation d'une réhabilitation complète de l'autre aile du Manoir
- Étude d'usages complémentaires (tourisme patrimonial, accueil, activités)



Réhabilitation du Manoir



Vue sur mer à partir d'un des logements



Intérieur d'un des logements



Habitat et logement : vivre à Ault toute l'année



Commune balnéaire attractive et touristique.

Nous avons fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité sur les résidences secondaires.

Nous souhaitons conserver l'histoire et l'âme des maisons familiales de vacances et travailler dans un esprit de confiance.

Aujourd'hui les résidences secondaires représentent près de 60 % des logements, contre moins de 10 % en France et cette situation est un défi pour notre ville : car seulement un tiers des logements est occupé toute l'année.



1. L'habitat aujourd'hui

Bilan et observations :

- Difficultés pour les jeunes couples à s'installer
- Salariés qui ne peuvent pas se loger
- Logements des seniors devenus inadaptés
- Hausses sur les prix immobiliers
- Logements vacants non valorisés

Depuis six ans, nous travaillons à recréer du logement permanent et avons engagé :

- Préparation de projets d'habitat pour les jeunes couples et les seniors
- Lancement d'opérations nécessitant la révision des documents d'urbanisme
- Recherche d'équilibre entre développement, patrimoine et cadre de vie

Un projet structurant et concret

Après délibération unanime du conseil municipal, l'ancienne école Michel Berquer, abandonnée depuis plusieurs années et comprenant des logements insalubres, sera entièrement réhabilitée.

- Cession du site à EIFFAGE pour 460 000 €
- Compromis de vente signé (sous réserve des diagnostics techniques)
- Création de logements locatifs destinés aux habitants permanents

Ce projet constitue une étape majeure pour permettre à des familles de s'installer durablement dans la commune.

2. Pour un habitat équilibré

2.1. Favoriser la résidence principale

- 67 logements locatifs destinés aux habitants
- Nouveaux projets locatifs pour l'habitat permanent (communaux ou privés)
- Accueil de jeunes couples, actifs et familles travaillant localement
- Le projet des logements du Moulinet sera défini après une large concertation avec les Aultois pour répondre aux besoins et conserver la qualité des paysages

2.2. Rénover l'habitat existant

- Lancement de l'OPAH : rénovation de 81 logements identifiés
- Amélioration du confort, de la sécurité et de l'attractivité des logements occupés à l'année

2.3. Réguler les locations touristiques

- Lutte contre les locations illégales et les boîtes à clés non déclarées
- Libérer davantage de logements pour les habitants permanents

2.4. Soutenir les initiatives privées

- Accompagnement des propriétaires proposant de la location à l'année
- Encouragement des projets utiles à la vie locale

2.5. Plus de confort et prévenir les risques

Nous voulons également aider concrètement les propriétaires et les locataires :

- Information et accompagnement contre la mûre et l'humidité
- Orientation vers des artisans qualifiés et aides financières
- Adapter les logements aux normes énergétiques : amélioration de l'isolation et du confort thermique
- Sensibilisation aux économies d'énergie

2.6. Logement social et lutte contre l'insalubrité

Même si la commune n'attribue pas directement les logements sociaux, nous nous engageons à :

- Dialoguer avec les bailleurs pour un entretien de qualité et des loyers justes
- Accompagner les locataires dans leurs démarches
- Faciliter le signalement des logements dangereux ou insalubres
- Rappeler les obligations légales aux propriétaires privés

« Destination de vacances, Ault est avant tout une ville où l'on habite, travaille et où il fait bon vieillir. »





Né de la rencontre entre la mer, la falaise et ses habitants, Ault est un village aux patrimoines uniques, au territoire singulier. Son identité repose sur la richesses de son territoire et de sa mémoire.



Patrimoine naturel

Un patrimoine naturel exceptionnel, marqué par un littoral vivant et en constante évolution.

Face à cette nature fragile et mouvante, la commune s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de défense et de développement maîtrisé, afin de protéger l'authenticité du village tout en préparant son avenir.

Ault fait face à des réalités naturelles importantes et à des contraintes fortes :

- Fragilité des milieux
- Tempêtes et courants marins
- Érosion et recul du trait de côte

La protection du littoral est donc une responsabilité majeure pour la municipalité.



Encadrées par la loi Littoral et inscrites dans les dispositifs PAPI (prévention des inondations). Les interventions ont représenté près de 8 millions d'euros d'investissements, avec le soutien de l'Europe (FEDER), de la Région Hauts-de-France, du Département et de l'Agence de l'Eau. La commune a supporté près de 2 millions d'euros



Nos actions déjà engagées et réalisées :

01. Protection et aménagement

- ✓ Entretien de la digue 83 et des enrochements

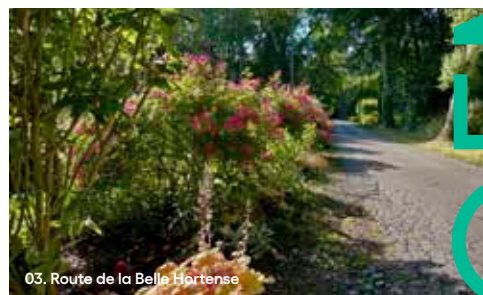
02. Réseaux et centre-bourg

- ✓ Redéploiement des réseaux d'eau et d'assainissement
- ✓ Enfouissement des réseaux électriques
- ✓ Réfection du réseau électrique et d'éclairage public pour 2,555 millions d'euros dont 1,150 millions à la charge de la commune
- ✓ Passage de 402 points lumineux en LED sur 696
- ✓ Requalification du centre-bourg

Les enjeux pour les années à venir :

La richesse écologique et paysagère d'Ault impose une gestion équilibrée entre protection et attractivité.

- Assurer la **sécurité** des personnes et des biens
- **Protéger** les milieux naturels
- **Maîtriser** l'impact de la fréquentation touristique
- **Gérer** les eaux pluviales, facteur aggravant de l'érosion des falaises



03. Fleurissement, verdissement

- ✓ Développement de jardins, massifs et espaces verts
- ✓ Prix du « fleurissement remarquable » au concours des villes et villages fleuris
- ✓ Création de jardins partagés près de l'école

04. Gestion de l'eau

- ✓ Une étude sur le bassin versant donnant sur la cavée verte a été menée dans le cadre du PAPI 1
- ✓ La réalisation des ouvrages en collaboration avec le SIVOM est lancée (prairie inondable en haut de la cavée verte réalisée)



Nous devons continuer de préserver, d'entretenir, de valoriser et de transmettre notre environnement.

- Poursuivre l'entretien des ouvrages maritimes
- Mettre en œuvre le PAGIT (plan d'actions de gestion intégrée du trait de côte) avec les aménagements de gestion des eaux pluviales lors des travaux de voirie, la prairie inondable du plateau RD940, la végétalisation des ouvrages
- Recrutement d'un chargé de mission dédié à la gestion des zones d'érosion
- Améliorer la gestion des eaux pluviales, avec des ouvrages pour les contenir sur le plateau (prairie inondable, fossés à redents, bandes enherbées, plantation de haies)
- Maintenir la végétalisation
- Intensifier le fleurissement et l'aménagement d'espaces verts thématiques
- Créer des allées et corridors verts pour relier les quartiers et favoriser la promenade
- Entretenir la mémoire collective et les traditions (cérémonies patriotiques, fête de la mer)
- Viser l'obtention « d'une fleur » au concours des villes et villages fleuris
- Aménager un deuxième site de jardins partagés derrière le cimetière
- Développer un tourisme durable
- Appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement
- Mettre en place un plan de gestion des espaces naturels sur le coteau du Moulinet et un plan concernant le couvert boisé du Bois de Cise
- Créer un verger avec les variétés locales et/ou anciennes de fruitiers sur le site de la prairie inondable (en haut de la cavée verte)
- Installer des nichoirs pour oiseaux et de zones refuge pour la faune locale
- Réaliser un atlas communal et développer des espaces de biodiversité au cœur de la commune, favorisant insectes, oiseaux et petits mammifères
- Valoriser les cimetières (plan des emplacements, reprise des concessions, entretien)
- Encourager les plantations de fleurs locales et mellifères pour soutenir les pollinisateurs
- Plan d'action agronomique avec les agriculteurs



Valoriser :

Faire reconnaître l'intérêt de notre patrimoine :

- S'inscrire dans les dispositifs de valorisation (Grand Site de France Baie de Somme, Parc naturel régional, Pays d'Art et d'Histoire)
- Créer des parcours pédagogiques avec panneaux faune et flore

Transmettre :

Garantir la continuité pour les générations futures :

- Travailler des actions pédagogiques auprès des scolaires
- Organiser des rencontres et événements de sensibilisation
- Mettre en place des chantiers participatifs (plantations, fleurissement)
- Encourager la participation citoyenne et mécénat pour la sauvegarde du patrimoine



Patrimoine bâti

Un patrimoine bâti, témoin de l'histoire maritime, balnéaire et touristique de la commune.

Une qualité architecturale, héritée d'un lien fort avec l'histoire de notre village.



Ouverture du phare au public.

Nos actions réalisées :

La municipalité a mené une démarche d'accompagnement et de protection architecturale :

- ✓ Restauration des **escaliers** rue de Saint-Valéry et du Bois de Cise
- ✓ Restauration de la **toiture des tennis**
- ✓ Rénovation totale de la **base nautique**
- ✓ Entretien intérieur des bâtiments, **changement de chaudières...**
- ✓ Étude et **travaux engagés sur l'église Saint-Pierre**, (phase 1 en phase finale : toiture -croisillon Sud et sacristie)
- ✓ **Réouverture du phare** aux visites
- ✓ **Permanence de l'Architecte des Bâtiments de France** en mairie pour conseiller les habitants
- ✓ Mise en place d'une **charte chromatique** pour préserver l'harmonie des façades
- ✓ Révision des **documents d'urbanisme** (PLUiH, SCOT)
- ✓ **Rénovation de l'ancien casino** pour un usage culturel et événementiel

**Les contraintes :**

- Vieillessement du bâti
- Adaptation aux normes énergétiques
- Accessibilité et nouveaux usages

Les enjeux sont de concilier patrimoine et modernité :

- Entretenir et restaurer les bâtiments
- Préserver la qualité architecturale et paysagère
- Répondre aux besoins des habitants et des activités

Nos engagements :**1. Préserver**

- Poursuivre l'**accompagnement** des rénovations
- Entreprendre la **phase 2 des travaux** de l'église qui concernent le Clocher-Beffroi
- Assurer l'**entretien régulier** de la chapelle Notre Dame d'Onival et des abords de la chapelle Sainte Edith et valoriser leur usage culturel
- **Restaurer** les escaliers pour **améliorer** les liaisons douces
- **Adapter** les bâtiments communaux (étude du sous-sol du casino, bâtiments des services techniques)

2. Valoriser

- **Participer** aux Journées du Patrimoine, de l'Architecture et des Métiers d'Art

3. Transmettre

- Organiser des visites guidées et **actions pédagogiques**
- **Impliquer** les habitants dans les restaurations (mécénat citoyen)
- Impliquer les habitants dans la connaissance et la **transmission de l'histoire** locale.
- **Sensibiliser** les scolaires à l'histoire et à l'architecture d'Ault



Restauration de l'Église Saint-Pierre et de son beffroi.



Restauration de la charpente de l'Église Saint-Pierre.



MOYENS & FINANCES

Une municipalité peut avoir des projets ambitieux, encore faut-il qu'elle dispose des moyens humains et d'un budget conséquent pour mettre en œuvre sa politique.

Les moyens humains :

- Plusieurs mois auront été nécessaires pour **réorganiser les services** avec un **organigramme fonctionnel** cohérent mais qui doit évoluer
- La **vigilance** doit être **portée sur les frais de personnel**, principal poste de dépenses qui représente 46% des charges en 2025, contre 48% en 2020
- Pour autant, la création **de nouveaux services nécessite obligatoirement une intervention humaine** (déchets verts, maison médicale, cinéma...)
- Un grand nombre de bénévoles (une trentaine), se mobilise pour apporter leur concours à la municipalité, notamment sur le secteur animations et culture



Perspectives pour le prochain mandat :

- **Optimiser le travail** des services techniques en construisant un atelier municipal, rassemblant toutes les activités sur un même lieu
- **Optimiser les frais** de personnel par une analyse fine des besoins
- Aide à certains travaux et certaines missions, par l'**acquisition de matériel adapté**

Les finances :

Nous avons respectés nos engagements pris lors de notre programme 2020-2026.

Ce que nous avons prévu :

- ✓ Un **plan pluriannuel** d'investissements à élaborer
- ✓ Des **recettes nouvelles** à préparer pour l'avenir grâce au tourisme
- ✓ Une **fiscalité à rapprocher des moyennes des communes voisines**



OBJECTIFS 2026-2032

- Conserver cette gestion rigoureuse et vertueuse qui a fait ses preuves, avec recherche systématique de subventions sur tous les projets
- Si le contexte budgétaire de l'Etat le permet, poursuivre la baisse des taux d'imposition
- Gratuité des parkings
- Toujours dans le même contexte, ne pas appliquer de majoration sur la taxe d'habitation des résidences secondaires, et maintien du
- droit de terrasse gratuit pour les commerçants
- Optimisation des recettes du camping qui ont augmenté de 2.5 fois depuis 2020.

Notre mandat en chiffres :

Financement

60%

par des subventions
soit 11 millions

20%

par l'autofinancement
soit 3,6 millions

14%

par des ressources propres
soit 2.4 millions

6%

par des emprunts
soit 1 million

Bilan

+1 370 000 €

de recettes de fonctionnement en augmentation de 60% :

Les dépenses de fonctionnement du budget communal sont largement couvertes, malgré une sensible augmentation du fait de l'inflation et des nouveaux services à la population.

18 millions €

d'investissements sur 6 année, soit 1068€ / Aultois :

la partie centre bourg représentent 4.5 millions d'euros. A titre de comparaison, les investissements sur le plan national sont de 387 € / habitant

1 313 394.63 €

de trésorerie au 24 février 2026

10 millions €

représentent les 7 budgets de la collectivité : commune, assainissement, campings, manoir, espace Prévert, maison médicale, CCAS

Fiscalité

Fortes baisse des taux communaux

	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe d'habitation
2025	51%	62.10%	20.03%
2020	54.04%	64.66%	19.59%



Le bilan 2020-2026 de la municipalité,
fruit d'un travail inlassable et acharné
sans jamais renoncer est incontestable.

Il était indispensable de fournir
cet effort, pour redonner de la vivacité
et de l'attractivité à notre belle commune,
mais aussi de la fierté à ses habitants.

La nouvelle municipalité que j'aurai plaisir
à conduire, si vous le décidez, devra se
concentrer sur les actions que nous venons
de vous présenter, avec pugnacité,
responsabilité et compétence.

Je travaille avec mes colistiers(ères)
depuis plusieurs mois et je sais que vous
pouvez leur faire confiance, comme vous
m'avez fait confiance il y a 6 ans.

Votre commune sera bien gérée,
conservera son authenticité, son
environnement d'exception, en
cultivant le bien vivre ensemble
et la solidarité, tout ce qui fait
la force de ses habitants.

Avec vous elle saura faire
face aux défis qui l'attendent.

Regardez l'avenir que nous
construirons ensemble avec sérénité
et refusez le retour en arrière.

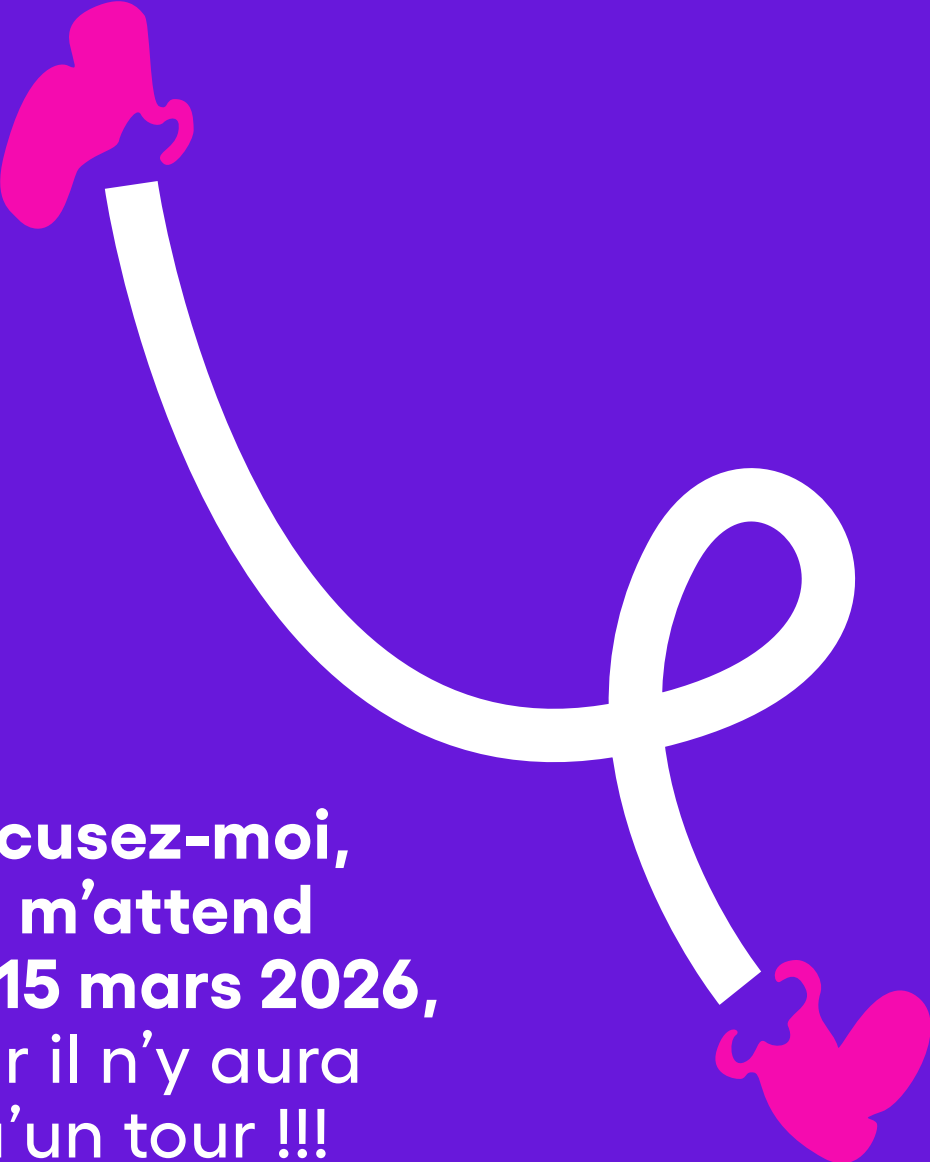
Marcel Le Moigne

Le 15 mars, il n'y
aura qu'un tour,
voter sans hésiter
pour notre liste

TOUJOURS
PLUS HAUT,
TOUJOURS
PLUS AULT

avec Marcel
LE MOIGNE

On compte
sur vous !



**Excusez-moi,
on m'attend
le 15 mars 2026,
car il n'y aura
qu'un tour !!!**

Élection municipale 2026,
avec Marcel Le Moigne.

Toujours plus d'info :

 lemoigne2026@gmail.com

 toujoursplushauttoujoursplusault.fr

 [#toujoursplushaut](https://www.facebook.com/toujoursplushaut)

 [#aultmunicipales2026](https://www.instagram.com/aultmunicipales2026)

Local / Atelier
26 grande rue,
80460 Ault